



**EPE / SPA ALGERIE TELECOM**  
**LE COMITE DE PARTICIPATION D'ALGERIE TELECOM**  
**SIEGE : CITE AADL 249 LOGEMENTS, LA CONCORDE, BIR MOURAD RAIS -**  
**ALGER**  
**N° 003/AT/DG/CP/2022**

Le Comité de Participation d'Algérie Télécom lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt national qui a pour objet la présélection en vue d'établir une Short-List de cliniques médicochirurgicales et d'oncologie, centres de radiodiagnostic et laboratoires d'analyses au sens de la réglementation algérienne en vigueur pour conclure des conventions.

Le Comité de Participation d'Algérie Télécom invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques portant les informations attestant :

- 1- La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise ;
- 2- Une présentation détaillée de l'établissement ;
- 3- Une copie de l'extrait de registre commerce de l'entreprise dans le domaine d'activités sollicitées ;
- 4- Le statut de l'entreprise pour les personnes morales le cas échéant ;
- 5- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- 6- Copie de l'agrément de la clinique en cours de validité ;
- 7- L'engagement sur les avantages attribués selon le modèle (modèle disponible sur le site web SAFQATIC.DZ)

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les offres doivent être déposées au niveau du siège du Comité de Participation « Comité de Participation » à l'adresse ci-après :

**Le Comité de Participation**  
**d'Algérie Télécom**  
**Cité AADL 249 logements, la Concorde, Bir Mourad Rais - Alger**

Les offres doivent être sous pli fermé anonyme, ne comportant aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire portant uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL**  
**N°003/AT/DG/CP/2022**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET**  
**D'EVALUATION DES OFFRES »**

La date et heure de dépôt des offres sont fixées au **quinzième (15) jours** de 8h00 à 14h00 à compter de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la Direction Administration des Marchés ultérieurement à conclure une convention avec le Comité de Participation d'Algérie Télécom.

Il est noté que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

## ENGAGEMENT SUR LES AVANTAGES ATTRIBUÉS

**Appel à la manifestation d'intérêt national n° :** .....

**Objet :** Conclusion d'une convention

Je soussigné ....., agissant au nom et pour le compte de l'entreprise .....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

- Je remets, revêtu de ma signature le présent Acte d'engagement conformément aux modèles figurant au dossier d'appel à manifestation d'intérêt national.
- Je me sou mets et m'engage envers **Le Comité De Participation d'Algérie Télécom**

#	Désignation de la prestation	Prix unitaire de la prestation sans remise en TTC	Prix unitaire de la prestation avec remise en TTC	Taux de réduction
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				